

Je suis titulaire d'un baccalauréat général ou technologique

Arrêté du 14/05/2020 - Arrêté du 16/07/2018

Pré-requis :

Il n'est pas possible de présenter à l'identique le baccalauréat déjà obtenu. Le baccalauréat acquis n'est pas remis en cause quel que soit le résultat obtenu au nouveau baccalauréat.

Je suis déjà titulaire d'un **baccalauréat général** obtenu à compter de la session 2021 : **au moins un des deux enseignements de spécialité (EDS) doit être différent** de ceux du baccalauréat dont je suis titulaire.

Je suis déjà titulaire d'un **baccalauréat technologique** : **je veux me présenter dans la même série, je dois choisir un enseignement spécifique différent** de celui dont je suis titulaire.

Je ne peux pas repasser le baccalauréat technologique STD2A, ST2S, STHR.

Epreuves anticipées de français :

Je peux demander à conserver les notes obtenues aux épreuves anticipées de français pour la session qui suit immédiatement l'obtention de mon baccalauréat.

Je souhaite de nouveau m'inscrire au baccalauréat général ou technologique et bénéficier des dispenses réglementaires - Je ne peux pas prétendre à mention

		Candidat au baccalauréat général	Candidat au baccalauréat technologique
Diplôme obtenu avant la session 2021	Je suis dispensé	<u>Titulaire du baccalauréat général</u> : Français (écrit et oral), philosophie et épreuves de contrôle continu. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Français (écrit et oral) et épreuves de contrôle continu.	<u>Titulaire du Baccalauréat technologique ou général</u> : Français (écrit et oral), philosophie et épreuves de contrôle continu.
	Je dois passer	<u>Titulaire du baccalauréat général</u> : Deux EDS et Grand oral. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Philosophie, deux EDS et Grand Oral.	<u>Titulaire du baccalauréat général</u> : Deux EDS et Grand oral. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Deux EDS et Grand oral.
Diplôme obtenu à compter de la session 2021	Je suis dispensé	<u>Titulaire du baccalauréat général</u> : Français (écrit et oral), philosophie, Grand oral et épreuves de contrôle continu. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Français (écrit et oral), Grand oral et épreuves de contrôle continu.	<u>Titulaire du baccalauréat technologique ou général</u> : Français (écrit et oral), philosophie, Grand oral et épreuves de contrôle continu.
	Je dois passer	<u>Titulaire du baccalauréat général</u> : Deux EDS. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Deux EDS et philosophie.	<u>Titulaire du baccalauréat technologique ou général</u> : Deux EDS et Grand oral. <u>Titulaire du baccalauréat technologique</u> : Deux EDS.

Je souhaite de nouveau m'inscrire au baccalauréat général ou technologique sans bénéficier de dispense et prétendre à mention

Je ne conserve pas les notes obtenues à mon précédent baccalauréat.

Je serai évalué sur l'ensemble des enseignements suivants : grand oral, philosophie, deux EDS de terminale, histoire-géographie, enseignement moral et civique, LVA, LVB, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, EPS ainsi que l'enseignement de spécialité suivi uniquement en classe de première.

Scolaire : je serai évalué sur le programme terminale

Individuel : je serai évalué sur le programme cycle (épreuves ponctuelles du contrôle continu)